

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2495

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

Ventes et cessions

334 401 544 RCS Nanterre.

PROMPT.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 702000.00 EUR.

Adresse : 163-167, Avenue Georges Clémenceau, Zac des Champs Pierreux, 92000 Nanterre.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION PROMPT Société par actions simplifiée Au capital de : 702 000,00 EUR
Siège social ZAC des Champs Pierreux 163-167 Avenue Georges Clémenceau 92000 Nanterre N° RCS 334 401 544 RCS
Nanterre, est société absorbante HLI METROLOG Société à responsabilité limitée Au capital de : 440 000,00 EUR Siège
social ZAC des Champs Pierreux 163-167 Avenue Georges Clémenceau 92000 Nanterre N° RCS 443 375 522 RCS Nanterre,
est société absorbée L'évaluation de l'actif et du passif de chaque société participante dont la transmission à la société
absorbante est prévue : actif : 819 130 € passif : 207 510 € Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société
participante : Conformément aux dispositions de l'article L. 236-3, II du Code de commerce, et dès lors que HLI, société mère
de la Société Absorbante et de la Société Absorbée, détient et détiendra de façon permanente, à compter de la signature du
projet de traité de fusion jusqu'à la Date de Réalisation, la totalité des actions composant le capital de la Société Absorbante et
de la Société Absorbée, l'apport ne donnera pas lieu à augmentation du capital de la Société Absorbante et, de ce fait, il n'y a
pas lieu de procéder au calcul d'un rapport d'échange. Le montant prévu de la prime de fusion : Néant La date du projet
commun de fusion : 31 juillet 2024 Les dates et lieux du dépôt au RCS au titre de chaque société participante: Pour la société
Absorbée le 1er Août 2024 au RCS de NANTERRE Pour la société Absorbante le 1er Août 2024 au RCS de NANTERRE.